



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION DU 19 SEPTEMBRE 2005

Le 19 septembre, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14 heures 45, salle du conseil La Fleuriaye, sur convocation de M. CITEAU, Directeur et sous sa présidence.

Étaient présents :

Mmes DURAND, L'ANTON, PETIT
MM BIDAN, BUCHON, CASTAGLIOLA, CASTELLS, CORMERAIS, DETERRE, FAUCOU, JURKOWSKI, LE ROY, LISCOUËT, MEBARKI, MILLET, SARDA, SARLAT, VACHOT.

Étaient excusés :

Mme JACQUIN
M. BARBU

Était invitée

Mme MAGALHAES

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu du 27 juin 2005
- 2- Bilan de la rentrée
- 3- Révision et approbation des Règlements Intérieurs
- 4- Organigramme de l'IUT
- 5- Point sur les diverses élections 2005-2006
- 6- Calendrier de l'année universitaire 2005-2006
- 7- Campagne d'habilitation 2006-2007
- 8- Site Internet de l'IUT
- 9- Point sur les affaires financières
- 10- Désignation du chef de département « GTE »
- 11- Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu du 27 juin 2005

Point 5 : compte-rendu de la commission des finances du 15/06/2005

A la demande du département GMP les modifications suivantes sont apportées :

A ajouter dans les causes de dérive financière de l'IUT page 3 du compte-rendu :

- non-maîtrise du coût de fonctionnement du nouveau bâtiment de la Fleuriaye
- prise en charge des dépenses non prévues initialement dans le projet de construction du bâtiment, le restaurant universitaire notamment, soit un montant total de 1 M€, 450000 € retenus sur la subvention d'équipement de la 2^{ème} tranche, le reste sur les crédits de réhabilitation du site Joffre.

Ajouter également au point 5 :

Le département GMP rappelle que Synervia peut développer pour la partie contrats et transfert technologique des activités au sein de l'IUT en collaboration avec les départements, activités qui viendront abonder le budget de l'IUT.

N. MEBARKI demande la suppression de « à l'instar du département OGP » alinéa 7 de la page 3 du compte rendu, le département n'ayant pas de CQP en 2005-2006.

M. LISCOUËT rappelle que le département informatique n'est pas un département tertiaire : dans la composition de la commission des finances, il est donc supprimé :

Un représentant des chefs de département tertiaire

Un représentant des chefs de département secondaire

Remplacé par : 2 représentants des chefs de départements.

Ces corrections étant apportées, le compte rendu du 27 juin est approuvé à l'unanimité.

2 – Bilan de la rentrée

J-P. CITEAU commente les chiffres fournis par la scolarité sur les effectifs étudiants au 19/09/05 à comparer avec les chiffres de l'année dernière, soit 1717 étudiants.

Les chefs de département apportent quelques corrections aux effectifs et commentent la rentrée :

GEII : 81 en 1^{ère} année DUT et 15 en APPR. PH. CORMERAIS constate que le public de l'EAD a évolué, moins de jeunes. Les effectifs en 1^{ère} année de DUT sont faibles, nécessitant une adaptation des groupes de TP. Le nombre de groupes de TD est maintenu à 4.

GMP : 102 en 1^{ère} année DUT, avec des mouvements d'étudiants en début d'année.

QLIO : 30 par alternance. N. MEBARKI indique que le département a changé d'intitulé pour la 1^{ère} année : Qualité, Logistique industrielle et Organisation. Le nombre de groupes en 1^{ère} année sera de 3 pour 80 inscrits. Il rappelle la suppression du groupe APPC en formation initiale, remplacé par un 2^{ème} groupe par alternance.

INFO : 45 en licence SIL.. M. LISCOUËT informe le conseil de la suppression du groupe APPC, remplacé par un groupe en licence SIL, vu le nombre suffisant de candidats à cette formation.

A. L'ANTON indique 101 inscrits pour la licence GPI

D. SARLAT se félicite de l'augmentation des effectifs en DCU avec l'instauration d'une commission statuant très rapidement sur les candidatures au cours du mois de juillet. Il constate la baisse des effectifs en EAD au profit de la formation initiale.

M. BIDAN indique que la structure du département GEA est la même que l'année dernière, 6 groupes en 1^{ère} et 2^{ème} année, un groupe en APPC. Il prévoit pour 2006 3 options en EAD, au lieu d'une seule jusqu'à présent.

J-J. BUCHON déplore la perte de 3 étudiants en licence « management » au cours de l'été, du fait des inscriptions (et du paiement des droits) au mois de septembre. Il ne peut plus alors faire appel à la liste complémentaire car les demandes de bourses Erasmus se font en juillet.

M. LISCOUËT relativise l'importance du paiement des droits d'inscription sur le maintien des effectifs, les droits pouvant être reportés sur une autre formation de l'université.

Les corrections d'effectifs porteraient le nombre d'étudiants à 1709, chiffre peu différent de celui de la rentrée 2004.

D. SARLAT attire l'attention des départements sur les étudiants relevant de la formation continue et inscrits en formation initiale : environ 30 personnes cette année, FONGECIF, demandeurs d'emploi indemnisés par les ASSEDIC ou bénéficiaires de bourses régionales et nationales. Ils sont gérés historiquement par le service de la formation continue, notamment le suivi des présences, l'entretien à ½ parcours pour les FONGECIF : mais, pour les étudiants en formation initiale, la gestion nécessite la collaboration des départements (DUT et licences professionnelles).

Le service FC adressera la liste des intéressés aux chefs de département et chargés de LP, qui communiqueront en retour les attestations de présence, impérativement avant le 1^{er} du mois, pour versement de l'aide mensuelle.

3 – Règlements intérieurs

Le débat qui s'est instauré sur les règlements intérieurs a permis de dégager les points de vue et interrogations de chacun, notamment :

- contrôle des absences, les sanctions en cas d'absences non justifiées à un contrôle, zéro ou absence de note selon la formulation du département QLIO :
*Une **absence injustifiée** ou une absence prévisible et non annoncée à un devoir surveillé ou à une interrogation orale, une justification jugée insuffisante ou tardive, **peut entraîner soit un zéro, soit la non-attribution de la note.** Le calcul de la moyenne devenant alors impossible : le cas de l'étudiant est traité par le jury de fin d'année.*
- risque de décisions incohérentes entre les jurys du 1^{er} et du 2^{ème} semestre.
- possibilité de repasser une UE déjà acquise
- redoublement d'un semestre uniquement l'année universitaire suivante.
- capitalisation des UE
- bonification de 0,2 point de moyenne pour les activités sportives (sur chaque semestre ou plutôt sur les semestres 2 et 4)
- modalités de rattrapage : une certaine souplesse en la matière semble souhaitable.
- Sanctions en cas de fraude ou de comportement délictueux :

M. MAGALHAES rappelle que seul le conseil disciplinaire de l'université a compétence en matière de sanction. Elle souhaite que les règlements intérieurs ne fassent pas mention de conseil de discipline ou même de conseil restreint ayant compétence en matière de sanctions.

- le conseil reporte l'application de l'anonymat des copies à l'année universitaire prochaine

J-P. CITEAU confie à une commission composée des chefs de département le soin d'élaborer le texte définitif des règlements intérieurs : elle aura lieu le 3 octobre à 10 h 30 sur le site de la Fleuriaye, sous la présidence de M. LISCOUËT.

Il rappelle que les règlements intérieurs des licences professionnelles, et ceux des formations EAD, doivent également être transmis au service de la scolarité.

4 – organigramme de l'IUT

J-P. CITEAU présente l'organigramme de l'IUT :

Il rappelle la nomination des chargés de mission pour chacune des licences professionnelles

Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciel : Christine JACQUIN

Licence professionnelle management de la relation client Europe : Jean-Jacques BUCHON

Licence professionnelle gestion de la production industrielle : Anne L'ANTON

Licence professionnelle plasturgie et matériaux composites : Rémi DETERRE

Pour le site de la Fleuriaye :

Il propose de nommer Christophe PLOT comme chargé de mission, coordonnateur du site. Il aura en charge notamment le bon fonctionnement du site, l'évaluation, le suivi et le contrôle des coûts d'exploitation des bâtiments de la Fleuriaye (mise en place de tableaux de bord) et la coordination des équipements de la 2^{ème} tranche.

Yannick GRATON est responsable adjoint du CAIR pour le site de la Fleuriaye, Catherine ROUEIRE, responsable de la cellule administrative, Philippe SAQUET du service hygiène et sécurité.

Béatrice BYROTTEAU est nommée au centre de documentation sous la responsabilité de R. MESNIL

J-P. CITEAU est conscient des problèmes posés à leur département d'origine par les nominations de C. PLOT et de Ph. SAQUET dans des services communs, mais l'objectif est la poursuite de la mutualisation et le bon fonctionnement des services transversaux.

M. BIDAN s'inquiète de la coordination sur le site Joffre.

M. LISCOUËT estime que l'adjoint du service général, Claude HERVY est trop sollicité par des tâches multiples et qu'il y a un problème d'entretien du site Joffre.

J-P. CITEAU fait savoir que des travaux d'urgence vont être effectués (extérieur du bâtiment D, situé à hauteur du bureau de S. WILLIAMS), d'autres travaux de maintenance suivront fin 2005 – début 2006. Il a demandé à E. MONNIER d'élaborer un plan de maintenance pour les locaux du centre de documentation et le service formation continue.

Il informe le conseil d'un récent contact avec M. CLERGEAU et de l'évolution de la position de la Région qui va participer à une étude sur le devenir du site de l'IUT rue du Mal JOFFRE. L'hypothèse d'un éventuel déménagement des départements du site Joffre vers Carquefou ne semble pas déraisonnable aux yeux de C. CLERGEAU.

C. MILLET s'inquiète des problèmes de stockage de matériels inventoriés qui ont été laissés à Joffre dans l'attente de leur déclassement, alors que les locaux sont utilisés par des organismes extérieurs, cellule de valorisation du patrimoine, imprimeurs de l'université.

J-P. CITEAU rappelle que le bâtiment B ne leur est accessible que le mardi.

M. LISCOUËT s'inquiète des problèmes qui se poseraient en cas d'évacuation d'urgence des salles informatiques du bâtiment B si les issues par le hall sont fermées.

5 – point sur les diverses élections en 2005-2006

C. ROUEIRE fait le point sur les mandats en cours des différents conseils de l'université et de l'IUT. A ce jour, la seule élection prévue au niveau de l'université est le renouvellement de la commission paritaire d'établissement pour les IATOSS, le 8 décembre.

A l'IUT, des élections partielles au conseil d'administration pour un représentant étudiant de la circonscription Nantes centre auront lieu en décembre, date non déterminée, dans l'attente d'éventuelles élections des représentants étudiants au niveau de l'université.

Il est également prévu le renouvellement des représentants enseignants et IATOSS au conseil de direction et le renouvellement des représentants IATOSS à la commission des personnels. les élections des représentants IATOSS auront lieu le 8 décembre 2005.

6 – Calendrier de l'année universitaire 2006-2007

Rappel du point 7 du compte rendu du conseil de direction du 6 juin 2005 :

Vacances de Toussaint : du mercredi 26/10 au soir au jeudi 03/11 au matin
Vacances de Noël du samedi 17/11 à 13 heures au mardi 03/01/06 au matin
Fermeture de l'établissement du 23/12 au soir au mardi 03/01/06 au matin

La fin du 1^{er} semestre universitaire est fixée fin de semaine 4, le jury du 1^{er} semestre est fixé fin de semaine 5.

Vacances d'hiver : du samedi 18/02 à 13 heures au lundi 06/03/06 au matin
Vacances de printemps : du samedi 22/04 à 13 heures au mardi 9 mai au matin.

L'établissement sera fermé le vendredi 26 mai pour le pont de l'Ascension.

7 – Campagne d'habilitation 2006-2007

J-P.CITEAU informe le conseil du dossier de demande d'habilitation d'une licence professionnelle **Gestion des Ressources Humaines**, Option Système d'Information en Ressources Humaines pour le département GEA. Le projet est confié à Yvan BAREL, MCF au département GEA, qui anime un groupe de pilotage chargé de rédiger la maquette. Cette licence professionnelle viendrait en substitution de l'APPC GEA, Option RH.

Des projets sont à l'étude pour 2007 dans les départements GTE et GEII.

A. SARDA fait savoir qu'une option « composites » serait demandée pour 2007 intégrée dans la LP plasturgie en remplacement des options actuelles de la licence GPI.

Il fait état d'un projet de licence professionnelle « design » sur l'initiative de l'école de design de Nantes qui recherche un porteur de projet pour sa LP et a donc contacté l'IUT dans ce but. Mais ce projet ne concerne pas le département SGM, et doit être vu au niveau de l'établissement.

J-P. CITEAU indique qu'il a été également contacté par l'école de design, mais que le projet n'a pas été mentionné au contrat quadriennal 2004-2007.

M. LISCOUËT prévoit une nouvelle licence professionnelle en 2007 pour le département informatique « génie logiciel » ou une autre option pour la licence SIL.

8 – Site Internet de l'IUT

C. ROUEIRE rappelle que le site Internet, dans sa conception actuelle, est largement dépassé. Il fait également double emploi avec le site de l'université qui mentionne sous une forme nettement plus agréable toutes les formations et activités de l'IUT.

De plus les PPN ayant été modifiés pour les 7 départements, toutes les informations doivent être remises à jour. L'IUT n'ayant pas les moyens financiers pour faire appel à un concepteur extérieur, elle propose de supprimer le site « www.iut-nantes.univ-nantes.fr » et de basculer toutes les informations sur le site de l'université, sachant que par la technique des liens il est possible de renvoyer les visiteurs vers des informations très détaillées et imprimables.

La présentation et la charte graphique du site de l'université sont de conception récente : le webmaster nous a proposé son aide pour la page d'accueil, dont la conception est entièrement libre. Le logiciel utilisé pour la mise à jour des informations n'est pas un produit pour spécialiste de l'informatique et permet d'utiliser largement la technique du « copier-coller » de documents WORD ou tout autre traitement de texte.

Le conseil donne un accord de principe sur la proposition de site unique pour l'IUT au sein de l'université.

Les départements devront adresser par courriel au service communication les modifications à apporter sur la présentation de leurs formations.

L'objectif serait une bascule vers le site de l'université au mois de décembre 2005, avant le début de la procédure de recrutement 2006.

D. SARLAT fait savoir que le site du CFA <http://www.cfa-interiut.net/> ouvert avant les vacances d'été, sera totalement opérationnel à la fin du mois de septembre.

9 – Point sur les affaires financières

J-P. CITEAU propose de reporter ce point au conseil de direction du 10 octobre, après la réunion de la commission des finances qui aura lieu le 5 ou le 6 octobre.

La campagne de taxe d'apprentissage 2005 n'est pas très favorable pour l'IUT, avec une baisse d'environ 15 % par rapport à l'année dernière.

Ch. MILLET s'inquiète de l'indemnisation par la Région du surcoût de la construction de la 2^{ème} tranche du site de la Fleuriaye.

Le paiement des primes de chefs de département par la présidence est prévu fin octobre, la liste nominative des bénéficiaires devant faire l'objet d'un vote lors du conseil d'administration de l'université au mois de septembre.

Le complément IUT sera versé fin septembre.

10 – Désignation du chef de département « GTE »

T. JURKOWSKI indique que la procédure est au point mort : les 3 candidats possibles sur les 7 enseignants du département ont des situations familiales qui ne leur permettent pas une totale disponibilité. Ils étudient actuellement une organisation à 2 têtes comme pour le département GMP. Il espère que la situation sera clarifiée pour le prochain conseil de direction.

J-P. CITEAU rappelle que statutairement, il ne peut avoir qu'un interlocuteur unique par département.

11 – Questions diverses

- Quelques dates :
 - inauguration du site de la Fleuriaye le 14 octobre à 11 h 30
 - réunion de service du site de La Fleuriaye : le 3 octobre à 14 h 30
- La centrale des cas a édité une mallette pédagogique sur le « projet personnel et professionnel », au prix de 230 €.
- Le restaurant universitaire de la Fleuriaye est ouvert de 11 h 45 à 13 h 45, 4 rotations sont possibles, mais peut être faudrait-il décaler les horaires des départements. Le 19 septembre, le RU a servi 470 repas.
Le financement prévu pour le meuble de la cafétéria d'un montant de 9000 € est de 2/3 pour le CROUS et 1/3 pour l'IUT, J-P. CITEAU espérant un effort supplémentaire du CROUS.
- Point sur les salons 2005-2006
La question a été abordée lors de la dernière conférence des directeurs de composante. Mais aucune décision commune n'a été prise.
L'IUT participera au Carrefour des Métiers à la Roche sur Yon et à Studyrama à Nantes, stand unique IUT-CFA qui pourrait être financé par le CFA (1500 €).

Le prochain conseil de direction est fixé au 10 octobre à 14 h 15, salle du conseil à Joffre.